

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Trois mois 35 fr.
Six mois 65 fr.
Un an 120 fr.
Chez tous les Libraires;
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne, 20 c.
Réclames, — 30 c.
Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la répartition
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 9.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Juin 1876.

Bulletin politique.

L'Agence Havas a signalé par dépêche un
important article du Nord, dont elle a donné
textuellement la conclusion ainsi conçue :

Ce qu'on demande à M. Disraeli et à
lord Derby, c'est de dire clairement ce qu'ils
veulent. Si c'est la paix de l'Europe et de
l'Orient, l'accord général des cabinets est le
meilleur moyen de l'assurer. Si c'est la scis-
sion de l'Europe en deux camps, la guerre
générale et l'extermination en Turquie,
qu'ils le disent franchement. L'Europe con-
tinente avisera, et la nation anglaise ju-
gera.

Par ce seul extrait, on peut juger du ca-
ractère de l'article publié par le Nord, et
comme ce journal est l'organe avoué du gou-
vernement russe, il n'est pas superflu de s'y
arrêter un instant, afin de savoir comment
est amenée sa conclusion. De cette conclu-
sion, d'ailleurs, il convient de rapprocher le
début même de l'article, qui a bien aussi son
importance, puisqu'il constate par le témoi-
gnage d'une autorité peu suspecte quel est
au juste l'état présent des choses :

Pour la partie européenne, composée en
 majeure partie d'honnêtes gens, intéressés
à la paix, ayant horreur de la guerre, non
 initiés aux secrets de la diplomatie et ne
 pouvant juger que par les résultats, rien
 n'est plus pénible que de voir les protesta-
 tions réitérées et pacifiques des gouverne-
 ments et leurs efforts prolongés de concilia-
 tion aboutir en définitive à une crise qui met
 en question la paix générale et les intérêts
 les plus chers de la civilisation.

On doit se demander les motifs de ce
contraste entre les vœux énoncés, les efforts
accomplis et les résultats obtenus. L'opinion

publique doit être éclairée sur ce point,
afin de pouvoir jeter dans la balance le
poids de son influence légitime, qui ne peut
être que pacifique.

Ainsi, de l'aveu du Nord, nous sommes au
milieu d'une crise qui met en question la
paix générale. Comment avons-nous été
amenés à cet état? En suivant pas à pas l'ar-
ticle du Nord, nous sommes reportés au
point de départ de l'action diplomatique
dans les troubles de l'Orient. L'organe russe
établit que la Russie fit d'abord ses offres
de concours à l'Autriche, comme étant la
puissance la plus directement intéressée
aux événements qui s'accomplissaient dans
son voisinage immédiat. Ce concours fut
accepté, et aussitôt l'Allemagne déclara
« qu'elle adhérerait à tout ce qui serait con-
venu entre l'Autriche et la Russie. » Tous
les autres cabinets promirent également leur
assentiment et leur appui aux propositions
qui leur furent faites par les trois cours; ce
dont on eut la preuve par l'adhésion géné-
rale au programme Andrassy. Jusqu'ici l'ac-
cord était donc complet, et il en résulta que
les deux parties en lutte elles-mêmes furent
amenées, selon le Nord, à une adhésion en
principe au programme formulé par les
puissances. D'où vient donc la rupture? Ici
nous citons le Nord :

« Toutefois, un obstacle matériel mena-
çant de paralyser l'œuvre de la pacification.
» Les insurgés et les réfugiés déclaraient
qu'ils ne pouvaient songer à poser les ar-
mes et à rentrer dans leurs foyers sans avoir
des garanties pour leur sécurité personnelle,
leur subsistance et l'application des réfor-
mes. D'autre part, les Turcs objectaient
qu'ils ne pouvaient songer à exécuter les ré-
formes dans un pays désert, parcouru et ra-
vagé par des bandes armées.

Il fallait donc faire cesser la lutte et ra-
patrier les réfugiés pour appliquer les ré-
formes, et sans garanties suffisantes la pa-
cification et le rapatriement étaient impra-
ctiques.

Il y avait là une impasse où la diplo-
matie ne pouvait évidemment pas rester. au

risqué de laisser compromettre son œuvre
ou de l'abandonner.

La difficulté était de trouver des garan-
ties suffisantes pour assurer l'exécution du
programme accepté par tout le monde, sans
en altérer les bases.

Tel est le but qu'on s'est proposé à Ber-
lin. Les trois cabinets ont suivi la même
marche qu'ils avaient adoptée dès l'origine.
Ils se sont consultés sur les moyens de sor-
tir de l'impasse et de réaliser le programme
accepté par toute l'Europe. Une fois d'ac-
cord entre eux, ils ont adressé leurs propo-
sitions aux autres cabinets.

Ces propositions ne contenaient rien
de nouveau, rien qui s'écartât du program-
me primitif, elles tendaient uniquement à
en rendre l'exécution possible. Autant qu'on
peut en connaître les bases, elles consistaient
en trois points essentiels :

Les matériaux promis par la Porte pour
assurer la subsistance des réfugiés et la re-
construction de leurs maisons devaient être
réunis d'avance.

La commission indigène mixte décrétée
en principe devait être chargée de veiller à
la distribution des secours, et à toute l'opé-
ration du rapatriement, ainsi qu'à la mise
en pratique des réformes, avec l'assistance
officiuse des consuls.

Pour empêcher les conflits, les trou-
pes turques se concentrèrent sur certains
points.

Ces mesures de précaution étaient ra-
tionnelles et pratiques. Nous le répétons,
elles ne sortaient pas du plan déjà tracé,
mais elles écartaient les obstacles qui en
entravaient l'exécution.

Elles semblaient donc répondre entiè-
rement à la pensée qui avait rencontré l'as-
sentiment général, les cabinets intéressés à
la pacification n'ayant certainement pas en-
tendu faire une œuvre purement platonique,
ni abandonner aux chances du hasard le dé-
veloppement d'une crise aussi grave.

Où bien leur programme primitif était
mauvais, et alors ils n'auraient pas dû l'adop-
ter, ou bien il était bon, et alors il était

tout simple qu'ils cherchassent à le rendre
praticable.

Il ne paraît pas douteux que le main-
tien de leur accord sur ces bases eût écarté
les résistances de la Porte aussi bien que
celles des insurgés, et aplani les voies à
un arrangement avec leur concours bien-
veillant.

Cependant, c'est le moment que, con-
tre toute logique, le cabinet anglais a choisi
pour se séparer avec éclat du reste de l'Eu-
rope, et mettre en question le concert si la-
borieusement établi entre les grandes puis-
sances.

Les conséquences de cette résolution ne
se firent pas attendre, et le Nord n'hésite pas
à y rapporter la série des événements qui
éclatèrent soudain à Constantinople, ame-
nant au pouvoir le parti d'action. Or l'or-
gane russe déclare que par l'événement de
cette politique l'empire ottoman joue son
existence, et, dit-il, « ceux qui veulent le
maintenir à tout prix, tel que les fatalités de
l'histoire l'ont créé depuis 400 ans avec tout
son cortège de domination brutale et de vio-
lences sauvages, seront bien obligés de lui
venir en aide, pour le préserver de la mort. »
Le Nord poursuit :

Ainsi tout le travail de la diplomatie
européenne pendant près d'une année pour
faire entrer le problème oriental dans une
voie nouvelle d'accord général, de réformes
pacifiques et de transactions amiables entre
les intérêts et les passions en présence, se
trouverait anéanti en un instant. Il n'y au-
rait plus de place désormais que pour les dé-
cisions de la force brutale à travers les hor-
reurs d'une lutte d'extermination.

Voilà l'œuvre de l'Angleterre.

Le réquisitoire est amer, mais ce n'est
pas tout, car l'organe russe, venant à re-
chercher ce que veut l'Angleterre par cette
attitude, vu que pour elle « l'intérêt est
toujours la base essentielle de la politi-
que, » il répond sur un ton voisin de la
menace :

« Est-elle intéressée à précipiter en Orient

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

DAVID LE TRAPPEUR.

(Suite.)

La bande de Pieds-Noirs qui venait d'attaquer
les blancs était précisément celle qui l'avait empê-
ché, la veille, de rejoindre le camp. Il apportait un
étang que l'on fit cuire, et écouta sans rien dire les
doléances des trappeurs; mais quand ceux-ci
eurent repris quelque courage après avoir rassasié
leur faim, il leur demanda s'ils voulaient ressaisir
leurs bagages, leurs munitions, leurs trappes et
leurs chevaux.

Comment cela? s'écrièrent les trappeurs.

Rien de plus facile, dit Soko. Vous ne pouvez
attaquer seul les Pieds-Noirs, qui sont nombreux;
mais il y a ici près une bande de Nés-Perçés qui ne
demanderaient pas mieux que de prendre part à
une expédition contre des ennemis. Je connais
d'ailleurs le chef, c'est un brave.

Pierre et ses compagnons adoptèrent avec em-
pressément cette proposition. Tel était leur chagrin

et leur désappointement, que tous étaient prêts à
courir les plus grands dangers pour reconquérir ce
qui leur avait été enlevé d'une manière si prompte
et si humiliante.

Ils quittèrent donc l'île sur-le-champ, conduits
par le Kausas, et se dirigèrent vers le camp des
Nés-Perçés.

Celui-ci était placé à environ cinq milles, dans
une petite crique de la rivière Malade. Le chef, nez-
percé, qui s'appelait Œil-de-Loup, les reçut avec
une cordialité sincère.

Soko lui raconta ce qui était arrivé et lui deman-
da s'il ne voulait point aider les trappeurs à atta-
quer les Pieds-Noirs.

Œil-de-Loup consulta les vieillards, et après une
longue délibération il fut décidé que les Nez-Perçés
combattraient à côté de leurs amis les Visages-
Pâles; mais ils déclarèrent en même temps qu'il
fallait attendre la nuit.

Pierre, qui craignait que ce retard empêchât
de rejoindre les Pieds-Noirs, essaya de les faire
changer de résolution, mais tous ses efforts furent
inutiles.

Mon frère ne persuadera point aux Peaux-
Rouges de s'exposer à la mort sans nécessité, lui
dit Soko; le jour, tous les coups portent, tandis
que l'obscurité permet de surprendre l'ennemi. Le
devoir du chef n'est pas seulement de vaincre, mais
aussi de ménager ses guerriers.

Il fallait donc se résigner à attendre. Des éclai-
reurs furent seulement envoyés pour suivre la
piste des Pieds-Noirs et connaître le lieu de leur
campement.

Ils revinrent le soir avec tous les renseignements
désirables. Les deux troupes convinrent de leur
plan d'attaque, s'armèrent en silence, et se mirent
en marche par deux routes différentes.

Toutes deux arrivèrent près du camp des Pieds-
Noirs vers minuit.

Tout y était silencieux, et quelques guerriers
nez-perçés s'étaient déjà glissés près des piquets
pour détacher les chevaux, lorsqu'un chien donna
l'éveil.

Les Indiens furent aussitôt debout; mais Pierre
et sa bande s'étaient précipités dans le camp le
couteau à la main, frappant tout ce qu'ils rencon-
traient.

Ainsi surpris, les Pieds-Noirs voulurent s'échap-
per; ils tombèrent au milieu des Nez-Perçés qui en
tuèrent une douzaine à bout portant; ceux qui
purent échapper traversèrent la rivière à la nage,
et l'on s'assura le lendemain qu'ils avaient pris le
chemin de leurs territoires.

Soko s'était d'abord tenu à côté de David dans
la mêlée, mais le combat n'avait point tardé à les
séparer. Après avoir poursuivi les fuyards à quelques por-
tées de carabine du camp, le Kausas revenait vers

ses compagnons, lorsqu'il entendit des cris sortant
d'un bosquet de cotonniers.

Il y courut, et aperçut un Pied-Noir qui s'effor-
çait d'entraîner une jeune Indienne.

À la vue de Soko, celle-ci fit de nouveaux efforts,
pour échapper aux mains de son ravisseur;
mais, en se voyant près de perdre sa proie, le
Pied-Noir leva le couteau sur sa prisonnière; un
coup de feu du Kausas ne lui laissa pas le temps de
frapper.

Il tomba; et la jeune femme déliée s'élança vers
Soko.

Dans ce moment, la lune, dégagée de nuées,
éclaira son visage; le Kausas recula en poussant
un cri de surprise.

Néhala! dit-il.

Mon frère! répondit la jeune femme.

Il avait ouvert ses bras et tint longtemps la jeune
fille serrée sur sa poitrine.

Toi ici! reprit enfin le Kausas; toi prisonnière
des Pieds-Noirs!

Depuis trois lunes, répondit Néhala.

Et ils ne t'ont pas ôtée la vie?

J'allais devenir l'épouse d'un chef.

Le Grand-Esprit a veillé sur nous, reprit Soko
en l'embrassant de nouveau.
Ce fut un redoublement de joie dans la troupe
des trappeurs et celle des Nez-Perçés, lorsque l'on
apprit par quel heureux hasard le Kausas venait de

une conflagration décisive et générale où, malgré son appui, l'empire ottoman risquerait fort de sombrer, et d'où, en tout cas, il sortirait affaibli, ruiné, ne régner plus que sur des contrées désertées et dévastées? Est-elle intéressée à anéantir dans leur germe les éléments de civilisation future que renferment les races chrétiennes, si faibles que les ait laissées une oppression sans exemple dans l'histoire? Est-elle intéressée à jeter au milieu de la paix européenne, si péniblement maintenue, le ferment de discord d'une crise orientale, auquel elle pourrait ne pas résister malgré tous les efforts des cabinets?

» A ces trois questions on peut, nous le pensons, répondre hardiment par la négative. »

Quel est donc l'explication définitive de l'attitude du gouvernement anglais? Le Nord n'en voit qu'une, c'est, dit-il, « l'orgueil personnel greffé sur l'orgueil ministériel et sur la vanité nationale. » Développant ce thème, le Nord en vient à dire:

« L'Angleterre s'était pendant longtemps trop éloignée des affaires politiques du monde, absorbée par le soin de sa prospérité matérielle. Si sensible qu'elle soit aux gros revenus et aux budgets se soldant par des excédants, la nation anglaise rougissait du rôle effacé qu'elle jouait dans le monde politique. De graves événements s'accomplissaient sans elle, en dehors d'elle, quelquefois même contre elle. Elle s'était vue humiliée par les Etats-Unis dans l'affaire de l'Alabama, par la destruction sur le continent de traités dont elle était signataire et garante, par la chute de ses anciens alliés, l'apparition de puissances nouvelles en Europe et en Asie, c'était un écroulement de son système politique. »

» Le ministère actuel avait, à son avènement, déclaré que l'Angleterre reprendrait un rôle plus actif, quoique toujours pacifique et modérateur, dans les affaires générales. Cependant ses premiers actes dans cette direction n'ont pas été précisément heureux. L'achat des actions du canal de Suez, effectué à grand bruit, a abouti à un placement onéreux; la combinaison du titre impérial de la reine a été sévèrement jugée même en Angleterre. En attendant, l'Europe continentale se permettait de régler elle-même les questions qui l'intéressent, et la Russie faisait ses propres affaires en Asie.

» Voilà ce que le cabinet tory n'a pas pu supporter. »

Il ne restait plus qu'à conclure, et l'on connaît la conclusion du Nord, dont nous avons plus haut rapporté le texte. Pour nous, notre conclusion c'est que cet article du Nord, écrit après le discours de M. Disraeli, dont on avait fait ressortir le caractère pacifique, ne paraît pas de nature à détendre la situation. Si l'on reproche à l'Angleterre d'avoir obéi aux suggestions de l'orgueil personnel greffé sur l'orgueil ministériel et sur la vanité nationale, il est visible, d'autre part, que l'orgueil russe souffre impatiemment de l'échec diplomatique qui

vient d'être infligé par l'Angleterre au cabinet de Saint-Petersbourg.

On peut ajouter que si la diplomatie russe voulait de bonne foi travailler à l'apaisement des difficultés dont la solution menace la paix européenne, elle n'aurait garde d'inspirer des articles comme celui du Nord. Mais ce sont là des réflexions sur lesquelles nous ne voulons pas insister. Il suffit, par ce résumé, d'avoir montré que la diplomatie est aux abois, et que le conflit dont l'Europe avait peur, la menace de plus près. Nous verrons bientôt si, malgré toutes les apparences contraires, il peut encore être écarté.

Auguste ROUSSEL.

Chronique générale.

Dans sa séance d'avant-hier, la Chambre des députés a repoussé, par 230 voix contre 195, la prise en considération de la proposition de M. Laisant tendant à modifier la loi sur le recrutement de l'armée. On sait que, d'après cette proposition, tout Français n'étant pas déclaré impropre à tout service militaire devait faire partie de l'armée active pendant trois ans.

Encore trois démissions de sous-préfets à enregistrer.

M. Saint-René Taillandier, ancien sous-préfet d'Avranches, refuse la sous-préfecture d'Issoudun, à laquelle il a été nommé récemment.

M. Ernouf-Bignon, sous-préfet de Neuchâtel, envoyé par un récent décret à Apt (Vaucluse), vient d'envoyer sa démission à M. le ministre de l'intérieur.

Enfin, M. le vicomte de Barrey, sous-préfet de Joigny, nommé à Quimperlé, a donné également sa démission.

Nous croyons savoir que M. Ferdinand Leroux, ex-sous-préfet de Pont-l'Evêque, révoqué de ses fonctions sans motifs apparents (car l'envoi d'un sous-préfet de 2^e classe comme conseiller de préfecture dans une préfecture de 3^e classe est une véritable révocation), a adressé à M. le ministre de l'intérieur la lettre suivante:

« Monsieur le ministre,

» Le Journal officiel m'a appris mon remplacement à la sous-préfecture de Pont-l'Evêque et ma nomination comme conseiller de préfecture de l'Ain.

» Vous savez bien d'avance qu'après vingt années de ma vie consacrées à l'administration, mon élévation personnelle comme sous-préfet à une classe supérieure, ma promotion l'année dernière même dans l'ordre de la Légion d'Honneur pour « services exceptionnels », je n'accepterais pas cette disgrâce imméritée, inconnue jusque-là d'ailleurs dans les coutumes et les traditions administratives françaises.

» Je rentre donc dans la vie privée, dans ce pays même qui est le mien, et où, malgré

mes longs services (qui m'avaient peut-être donné quelque droit à un poste plus élevé), j'avais limité mon ambition.

» Pendant ces longues années, j'ai la conscience d'avoir bien et fidèlement rempli les devoirs qui m'étaient imposés, d'avoir partout et toujours agi comme un loyal serviteur de l'Etat. Aussi ai-je la confiance, en me retirant, d'emporter avec moi l'estime et la considération de tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent.

» Recevez, monsieur le ministre, l'assurance de mon respect.

F. LEROUX.

» Je vous renvoie ci-jointe la lettre de service de conseiller de préfecture de l'Ain que vous avez cru devoir m'adresser. »

On annonce qu'à la suite de démarches faites auprès d'eux par des députés de la gauche, les auteurs de la proposition, ayant pour objet de provoquer des poursuites contre les auteurs et les complices du coup d'Etat du 2 décembre, ont consenti à ajourner le dépôt de cette proposition.

Demain jeudi 15 juin, le maréchal-président de la République passera en revue, sur le terrain des courses de Longchamps, les troupes des diverses armes appartenant aux garnisons de Paris, de Versailles et des environs.

La revue commencera à 3 heures de l'après-midi; le maréchal montera à cheval au pont de Suresnes.

On évalue à vingt mille hommes environ le chiffre des troupes qui prendront part à cette revue. Ce sont d'abord le bataillon de Saint-Cyr, la garde républicaine, la gendarmerie et les sapeurs-pompiers de Paris, puis partie des divisions des généraux Duplessis, Braner, Garnier, de Colomb, Berthaut, Westermann, soit en tout 100 bataillons, 53 escadrons et 16 batteries. Les troupes seront commandées en chef par le général de Ladmirault, gouverneur de Paris. Le maréchal de Mac-Mahon sera entouré de son état-major, des attachés militaires des ambassades et légations étrangères, ainsi que des personnages de distinction actuellement présents à Paris. Ont été également invités les membres du Sénat et de la Chambre des députés.

Le ministre de la guerre va donner aux lycées de Paris un drapeau dont la garde sera confiée successivement à chacun de ces établissements. La remise officielle de ce drapeau aura lieu le jour de la revue du Président de la République.

Un grand déjeuner a eu lieu avant-hier à l'hôtel de la Présidence, à Versailles, en l'honneur du grand-duc et de la grande-duchesse Michel de Russie.

Pendant le déjeuner, la musique du 1^{er} régiment du génie a joué l'air national russe et d'autres morceaux.

Dans la matinée, le grand-duc Michel était allé avec le maréchal de Mac-Mahon visiter l'Ecole de Saint-Cyr.

M. Casimir Périer, que l'on avait dit avoir l'autre semaine, est tout à fait hors de danger; mais on annonce que sa fille, comtesse de Ségur, est gravement malade.

Dimanche a été couru sur l'hippodrome de Longchamps le grand prix de Paris. Il a été gagné par un cheval anglais, Kisber, appartenant à M. Baltazzi et né dans un haras de Hongrie. Kisber a parcouru les 3,000 mètres en 3 minutes 26 secondes et un cinquième.

Le montant total du prix était de 155,000 fr. ainsi répartis: Kisber, arrivé premier, 110,000 fr.; Enguerrand, à M. Lapin, arrivé second, de 10,000 fr.; Mondaine, à M. Fould, arrivée troisième, 5,000 fr.

Dix chevaux amenés en France par le bassadeur du Maroc sont arrivés à Paris. Sur les dix chevaux, six sont destinés au maréchal de Mac-Mahon et quatre au roi Victor-Emmanuel.

La nouvelle du prochain mariage de l'impératrice Eugénie avec un lord anglais, annoncé par quelques journaux, a été envoyée de Londres par un réfugié de la Commune correspondant d'une feuille parisienne. Cette nouvelle est démentie par les organes du parti bouapartiste.

Le transfert des cendres de la comtesse d'Orléans s'est effectué sans incident à Honfleur, le préfet du Calvados et le commandant de gendarmerie étaient seuls présents à l'arrivée du steamer qui apportait les dépouilles royales d'Angleterre.

A Dreux, le sous-préfet s'était joint aux amis intimes de la famille d'Orléans qui assistaient à la cérémonie funéraire.

Les obsèques de George Sand ont eu lieu samedi à Nohant, au milieu d'une grande affluence. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Alexandre Dumas, de la Comédie-Française, MM. Simonnet, substitut de Châteauroux, et Cassamajou, neveu de la défunte.

Après la cérémonie religieuse, deux discours ont été prononcés au cimetière, l'un de M. Victor Hugo lu par M. Meunier, et l'autre par M. Périgois, conseiller général.

Voici ce que nous lisons dans l'Echo au sujet de l'enterrement de George Sand:

« L'église est juste devant la porte du cimetière; elle est petite, misérable, mais très ancienne. Quatre hommes en blouse bleue apportent la bière, couverte de larges cou-

retrouver sa sœur.

Le reste de la nuit fut employé à savoir de Néhalia par quelle aventure elle était tombée au pouvoir des Pieds-Noirs. Enfin, le matin venu, on s'occupait de partager le butin.

Les trappeurs se contentèrent de reprendre ce qui leur appartenait, laissant tout le reste aux guerriers nez-percés; mais, voulant reconnaître le nouveau service qui venait de leur être rendu par Soko, tous décidèrent que sa sœur serait équipée aux frais de la brigade.

En conséquence, on prit le cheval le plus élégant, on l'orna de harnais brodés de perles fausses et garnis de grelots; on ajouta, des deux côtés de la selle, des esquimots, sortes de poches destinées à recevoir les objets de toilette, et le tout fut recouvert d'une draperie de coton écarlate.

Passant ensuite à la toilette, on choisit, parmi les marchandises destinées aux échanges avec les sauvages ou au paiement des trappeurs, un chapeau d'amazone surmonté de plumes de diverses couleurs, une robe de laine du plus beau tissu, des colliers, des bracelets, un manteau de pourpre et des mocassins brodés d'or.

Il serait difficile d'exprimer la joie de la jeune Indienne en recevant ces présents.

Quant à Soko, il était fou de bonheur; il remerciait les trappeurs avec une émotion d'enfant, leur serrait les mains, et jurait qu'il était prêt à mourir

pour eux.

Néhalia se retira à l'écart pour tresser ses cheveux et essayer ses parures; mais lorsqu'au moment du départ elle reparut avec son nouveau costume, trappeurs et Indiens poussèrent un cri d'admiration: jamais beauté si fière et si gracieuse à la fois n'avait frappé leurs yeux dans le désert.

David en fut ébloui.

— Ta sœur ressemble à la plus belle étoile du ciel! dit-il à Soko.

Le Kausas sourit avec orgueil.

— Tu ne vois que le visage, répliqua-t-il; attends à connaître le cœur, et tu le trouveras encore plus beau.

Pierre ne pouvait songer à demeurer dans ces parages après ce qui venait de se passer.

Les Pieds-Noirs fugitifs allaient évidemment rejoindre leur tribu, et nul doute qu'ils ne revinssent en force à la rivière Malade pour essayer une revanche; d'un autre côté, on s'exposait à trouver les autres territoires de chasse déjà occupés, et à perdre ainsi la saison du trappage.

Pierre et ses gens ne savaient donc à quoi se déterminer, lorsque le chef des Nez-Percés, instruit de leur embarras, leur proposa de les conduire dans une vallée baignée par la branche septentrionale de

la rivière du Saumon, où ils seraient à l'abri de leurs ennemis, et où la chasse était plus abondante que partout ailleurs.

Mes frères les Visages-Pâles y trouveront les élans en abondance, dit Oeil-de-Loup; les collines sont couvertes de moutons sauvages, et l'on peut chasser le buffle sans s'écarter beaucoup; quant aux castors, ils y sont aussi nombreux que les feuilles du saule au printemps.

Pierre se laissa tenter par cette description, et consentit à se mettre en route avec les Nez-Percés pour ce paradis des trappeurs.

Ils y arrivèrent après une marche longue, mais sans difficultés, et furent tout surpris de trouver que les promesses d'Oeil-de-Loup, loin d'être exagérées, se trouvaient au-dessous de la vérité.

Ce fut là que le trappage commença à donner des résultats réellement importants.

On sait comment les castors se réunissent sur les cours d'eau, qu'ils barrent avec des arbres abattus pour en former des étangs, au milieu desquels ils bâtissent leurs huttes; celles-ci forment des espèces de villages aquatiques, que les habitants défendent contre toute invasion des castors voisins.

Cependant, à l'époque de la mue, c'est-à-dire vers le commencement du printemps, le mâle quitte sa cabane pour faire un voyage de plaisance.

Il suit les cours d'eau qu'il rencontre sur sa

route, rongé les jeunes pousses de peuplier, visite les îles, et côtoie la plaine à une grande distance.

C'est seulement à l'approche de l'été qu'il abandonne sa vie de garçon et que, se rappelant ses devoirs de chef de famille, il retourne vers sa compagne et ses petits pour les mener tous ensemble à la récolte des provisions d'hiver. C'est alors qu'il commence la chasse.

Le trappeur expérimenté reconnaît la présence du castor à la plus légère piste, et sa hutte s'élève cachée sous les saules, il est rare que d'un coup d'œil il ne la découvre point.

Il pose alors sa trappe à deux ou trois pouces au-dessous de la surface de l'eau, et l'attache par une chaîne à un poteau fortement enfoncé dans le vase.

Prenant ensuite une petite tige dépouillée de son écorce, il en trempe une extrémité dans un liquide odorant qu'il appelle la médecine, et fixe l'autre bout à l'ouverture de la trappe.

Le castor est attiré par l'odeur de l'appât, puis vers lui, et, au moment où il saisit la tige, qui se lève au-dessus de l'eau, ses pieds sont pris dans la trappe; effrayé, il plonge, mais la trappe résiste au poteau; il revient sur l'eau, replonge, et lutte ainsi quelque temps, et finit enfin par noyer.

(La suite au prochain numéro.)

ronnes de fleurs. Les femmes marchent derrière et pénètrent seules dans l'église, qu'elles ont bientôt remplie. Les hommes restent dehors, tête nue sur la place, bien qu'une pluie fine tombe constamment.

L'office est très-court. Quelques pas à peine mènent au cimetière. Le caveau de George Sand où dorment déjà son grand-père et sa grand-mère est juste creusé le long du mur du parc, en sorte que l'ombre des grands arbres de son propre jardin va protéger encore sa dépouille.

Chronique Locale et de l'Ouest.

AVIS DE CRUE.

On a annoncé une crue de la Loire supérieure que l'on croyait devoir atteindre 3^m 40 à Digoin le 42, à midi.

L'Allier est également en crue, mais on n'avait pas encore reçu d'avis, lundi soir, sur la hauteur du maximum, il marquait 0^m 98 le 41, à 8 heures du matin, et avait crû d'environ 0^m 60 depuis la veille.

On présuait que le Cher atteindrait à Saint-Aignan-Noyers une hauteur de 2^m 50 le 4, vers 6 heures du matin. On pense que la crue atteindra, à Tours, 2^m 50 le 45, vers 6 heures du matin.

Pes de nouvelles des autres affluents. La Loire marqua lundi, à 4 heures du soir, 0^m 48 à Orléans, et avait crû d'environ 0^m 30 depuis la veille à la même heure. En somme, rien d'inquiétant.

Hier soir, vers 4 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré, rue de Fenet, au domicile des époux Marchand.

Le feu a pris dans un placard, et toute la garde-robe du mari et de la femme a été détruite. Grâce à la promptitude des secours, cet incendie n'a pas eu de suite. Malheureusement les victimes ne sont pas assurées.

PÊCHE FLUVIALE.

Le préfet de Maine-et-Loire rappelle que la pêche de tous les poissons est permise à partir du 16 juin courant, dans les fleuves, rivières, canaux navigables ou flottables, cours d'eau du département, à l'exception toutefois des parties réservées par le décret du 12 janvier 1875, pour la reproduction du poisson.

Qu'aux termes des art. 9, 13, 14 et 15 du décret réglementaire du 10 août 1875, il est interdit :

- 1° D'employer à la pêche des filets ou engins de catégories différentes ;
- 2° De se servir de lacets ou collets ;
- 3° D'établir dans les cours d'eau des appareils destinés à rassembler le poisson dans des nasses, boîtes, fossés ou mares d'où il ne pourrait sortir, ou de le contraindre à passer par une issue garnie de pièges ;
- 4° D'accoler aux écluses, barrages, chutes naturelles, pertuis, vannages, coursiers d'usines ou échelles à poissons, des nasses, paniers et filets à demeure ; de pêcher avec tout autre engin que la ligne flottante tenue à la main dans l'intérieur des écluses, barrages, pertuis, vannages, coursiers d'usines ou échelles à poissons, ainsi qu'à une distance de 30 mètres en amont et en aval de ces ouvrages ;

De pêcher à la main, de troubler l'eau et de fouiller au moyen de perches sous les racines ou autres retraites fréquentées par le poisson ; de se servir d'armes à feu, de poudre de mine, de dynamite ou de toute autre substance explosive ;

5° Que sont également prohibés les chaînes, cliquettes, dards, fougères, fourches, harpons, tridents, bouilles, rabots, trescelles, tramails, tambours, raffles, gon-neaux, bâches, troubles, lonettes, lignes dormantes, lignes de fond, bricoles et cordes dont les hameçons seront plus petits que le n° 6 renforcé du commerce (sept millimètres d'ouverture sur vingt millimètres de longueur) ;

Que la ligne flottante permise par l'article 5 de la loi du 15 avril 1829, doit être munie d'un flotteur ou liège en plume, tenue constamment à la main, armée d'un hameçon de quatre millimètres d'ouverture sur treize millimètres de longueur (n° 9 simple du commerce), munie d'un plomb placé au-dessus de l'hameçon et pesant au plus un demi-gramme et appâtée avec des mouches naturelles ou artificielles, des sau-

terelles ou des vers, à l'exclusion de tout poisson vif ou mort.

Angers, le 9 juin 1876.

Le préfet, J. MERLET.

Un avis dont les réservistes devront faire leur profit :

Un réserviste ayant négligé de retirer à la mairie de sa commune le livret qui devait lui être remis, M. le général commandant la deuxième division militaire du Nord vient, en vertu de l'article 16 de la loi du 18 novembre 1865, de lui infliger huit jours de prison.

Son arrestation a eu lieu immédiatement. Cet exemple doit servir de leçon aux réservistes et aux hommes de l'armée territoriale et leur rappeler qu'ils doivent, bien que dans leurs foyers, toujours obéir aux ordres de l'autorité militaire.

Angers. — Le cours public et gratuit de viticulture professé par M. Du Breuil, chargé par le ministre de l'Agriculture de l'enseignement de l'arboriculture dans les écoles d'agriculture de l'Etat et dans les départements, aura lieu, à Angers, du 23 juin au 3 juillet.

L'ASCENSION DE L'ESPACE.

M. Godard et ses voyageurs sont arrivés à Angers par le train de la Vendée, à trois heures, comme l'indiquait la dépêche que nous avons fait connaître.

Voici en quelques lignes le récit de leur voyage. Paris le soir à 10 heures et quelques minutes d'Angers, l'Espace, saisi subitement par le passage d'une couche d'air plus froid, se mit à descendre rapidement ; M. Godard ne s'expliqua pas immédiatement cet effet très-naturel et jeta la plus grande partie de son lest ; le ballon reprit un nouvel essor, et, rencontrant une couche d'air plus chaud, atteignit sa hauteur moyenne (1,000 mètres) qu'il conserva à peu près jusqu'à l'heure de sa descente. Son altitude la plus élevée n'a été que de 1,200 mètres.

M. Godard et ses voyageurs ont pu se rendre compte des pays qu'ils traversaient, grâce à la conversation continue qu'ils ont entretenue, sur tout leur parcours, avec la population qui s'agitait au-dessous d'eux.

L'Espace, poussée par une brise assez forte, gagna en quelques minutes les Ponts-de-Cé, se dirigeant sur Mozé et Faye, vint un instant, le courant étant interrompu, planer entre Brissac, Thouaré et Vihiers et reprenant sa course vertigineuse, gagna promptement le village de Fougèreuse et Argenton-Château (Deux-Sèvres). L'altitude restait toujours la même, lorsque M. Godard, avisant un ruisseau qu'il connaissait pour l'avoir vu dans un précédent voyage, dit à ses compagnons en leur montrant du doigt le coin d'un champ : « C'est là que nous devons atterrir. » En effet, l'aérostat commença lentement sa descente, et vint, en traversant les arbres et les saules, s'abattre mollement dans le champ de blé désigné.

Nos aéronautes se trouvaient alors près le village de Noirliu, à 8 kilomètres de Mireterre et à 12 kilomètres de Bressuire ; il était environ minuit et le ballon, en deux heures seulement, avait parcouru une distance d'environ 25 lieues.

Singulière coïncidence : l'année dernière, parti de Nantes, M. Godard était venu atterrir presque à la même place, à Courlay, station du chemin de fer de la Vendée, au-delà de Bressuire.

Mais il ne suffit pas d'atteindre la terre, il faut encore, la descente opérée, retenir les derniers élans du ballon.

Deux de ces messieurs se dirigèrent vers une ferme voisine pour y chercher de l'aide. Cette ferme est occupée par M. Calteraux, qui croyant avoir affaire à des voleurs, fit quelques difficultés et assura même par la suite que, plus loin dans le pays, les voyageurs eussent été recueillis à coups de fusils. Cependant, après quelques pourparlers, les fermiers, rassurés par la mise des voyageurs, et aussi par la nouvelle qu'ils venaient d'arriver en ballon, se décidèrent à ouvrir et offrirent à leurs hôtes les rafraîchissements dont ils avaient besoin.

On réveilla les voisins et bientôt on eut réuni assez de bras pour procéder au dégonflement du ballon.

Cette opération terminée, nos aéronautes, après avoir pris un léger repas dans une auberge, montèrent en voiture et gagnèrent

Bressuire où ils furent l'objet des félicitations de la population et de nombreuses marques de sympathie.

A trois heures, lundi, comme nous l'avons annoncé, ils étaient de retour à Angers. (Patriote.)

Dans la journée de dimanche, 11 juin, deux pierres ont été posées sur les rails de la ligne du chemin de fer de Tours aux Sables-d'Olonne, entre les poteaux kilométriques 231 et 232, près d'Azay-le-Rideau. Ces pierres pesaient de 2 à 3 kilogrammes, et elles avaient été apportées en cet endroit par les nommés Breton et Richard, enfants âgés de 6 à 7 ans.

La Cour d'assises d'Indre-et-Loire vient de condamner à la peine de mort le nommé Maxime Marin, convaincu d'assassinat sur la personne de sa femme.

La semaine dernière, une rixe a eu lieu à Beaulieu, arrondissement de Loches (Indre-et-Loire), entre deux frères jumeaux dont le nom a déjà trop souvent fait retentir les échos du Palais-de-Justice.

Alexandre Girault et son frère Joseph ont un puits commun qui sépare leurs propriétés. Ils ont droit d'y puiser alternativement pendant 12 heures. Mais cette communauté est une source de querelles fréquentes.

Le 6 juin, à midi, Alexandre se rend au puits et y met sa corde. Un instant après, Joseph arrive et s'empare de la roue. Alexandre veut défendre son droit de priorité. Joseph lui envoie dans la figure un coup de poing qui lui brise deux dents ; les femmes s'en mêlent, la bataille devient générale. Alexandre Girault s'accroche à la roue de toutes les forces du désespoir ; il est entraîné dessous et presque écrasé ; il s'évanouit.

C'est dans cet état que le sieur Charles Danger, jardinier à Beaulieu, l'a trouvé et l'a porté sur son lit.

Qu'on aille vanter maintenant l'affection des jumeaux !

Un grave accident est arrivé dimanche, 11 courant, à la ferme de Veisinière, située sur le territoire de la commune de Rouziers (Indre-et-Loire).

Un vieillard de 70 ans, M. R..., avait livré récemment le vin contenu dans une cuve ; il voulut descendre dans cette dernière afin de la nettoyer. Un tonnelier qui était présent l'engagea à n'en rien faire, dans la crainte de voir un accident survenir. Malheureusement, le sieur R... ne tint aucun compte de l'observation qui lui était ainsi adressée, et, profitant d'une absence momentanée du tonnelier, il descendit dans la cuve au fond de laquelle il ne tarda pas à tomber asphyxié.

Le tonnelier, entendant du bruit, revint à la hâte et courut chercher du secours. Le propriétaire du château de Rochefort, M. Vidélop, accourut avec ses domestiques ; l'un d'eux voulut prêter secours au sieur R... Mais il eut péri lui-même victime de son dévouement, si les assistants n'avaient eu la présence d'esprit de renverser la cuve. Malgré tous les soins qui lui ont été donnés, le sieur R... n'a pu être rappelé à la vie. Il laisse une femme. (Indépendant.)

GRAND CIRQUE VÉNITIEN

Place du Chardonnet

Ce soir, à 8 h. 1/2, représentation variée : changement d'exercices.

Prix des places : stalles, 2 fr. 50 ; premières, 1 fr. 50 ; secondes, 75 centimes.

Demain jeudi, séance de jour, à 3 heures, à laquelle assisteront les élèves du collège.

Faits divers.

La cour d'appel de Rouen vient de juger une affaire de testament qui se rencontre rarement.

Un sieur Dubois, propriétaire à Dampierre, avait légué sous la date du même jour, et sans indication d'heure différente, deux legs universels identiques à deux personnes différentes dans deux testaments olographes.

Les héritiers prétendaient qu'il y avait incompatibilité dans les dispositions de ces testaments et par cela même nullité. Le tribunal de première instance de Neufchatel (Seine-Inférieure) avait jugé en faveur des héritiers.

La cour d'appel de Rouen a rendu un ju-

gement contraire déclarant que l'incompatibilité n'existait pas, que les deux personnes désignées dans chacun des deux testaments de même date étaient légataires véritables et avaient, comme elles l'avaient déjà résolu elles-mêmes, à partager, par égale moitié les legs identiques faits à toutes deux.

Le ministre de la marine vient d'apporter les modifications suivantes à l'uniforme des marins :

La chemise de molleton actuelle est remplacée par un modèle plus élégant. Le paletot est supprimé dans le sac des quartiers-maitres et marins ; il est maintenu pour les seconds-maitres et musiciens. Le pantalon à petit pont, avec un bouton aux poches, est substitué au pantalon à brayette. Le chapeau en feutre verni noir est supprimé ; les marins porteront le chapeau de paille, avec la coiffe blanche ou le bonnet de travail.

On lit dans la Constitution d'Auxerre :

Il y a quelques jours, un commerçant de Sens, membre du conseil municipal, fit appeler le ramoneur de la ville pour utiliser ses services. Cet homme était accompagné d'un tout jeune enfant fort gentil, dont la taille fluette était parfaitement appropriée au métier de taupé qu'on exige de ces pauvres petits êtres. A peine cet enfant était-il dans la deuxième cheminée qu'il devait ramoner qu'il se mit aussitôt à pleurer, refusant de monter plus haut.

Le commerçant ordonna au ramoneur de faire descendre l'enfant, ne voulant pas qu'un travail aussi pénible fût fait chez lui par contrainte. Aussitôt l'enfant descendu, le commerçant lui fit donner un petit gouter et, tout en causant avec le maître ramoneur, lui dit que, selon toute probabilité, c'était le manque d'habitude qui avait empêché le petit râcleur de cheminée de continuer sa besogne.

— Je vous demande bien pardon, répondit le ramoneur ; depuis un an qu'elle est avec moi, c'est la première fois qu'elle refuse de terminer son travail.

— Comment, elle, reprit le commerçant, c'est donc une fille ?

C'était en effet une jolie petite fille de neuf ans, à laquelle on faisait faire ce métier déjà bien trop dur pour les petits garçons. Sur l'étonnement que manifestait le commerçant de cette barbarie, le ramoneur répondit :

— Vous vous apitoyez sur elle parce que le hasard vous a fait savoir quel était son sexe ; mais sachez bien que parmi les ramoneurs que vous voyez passer dans la rue, il y a toujours bien un bon quart de filles.

Le dernier numéro du Daily News contient à sa dernière page une annonce extraordinaire. C'est une annonce polyglotte, répétée en soixante quinze idiomes différents, avec leurs caractères spéciaux : langues d'Europe et langues d'Asie, indou, persan, sanscrit, hébreu, arabe, javanais, bengali, siamois, malais, chinois, chaldéen, syriaque, maori, etc.

Une seule insertion a coûté 500 liv. st. (12,500 fr.). En France, où la publicité est loin d'avoir atteint de telles proportions, il ne serait guère possible d'exécuter un semblable tour de force sans le secours de l'imprimerie nationale, qui seule possède une collection complète de caractères étrangers anciens et modernes.

Pour les articles non signés : P. GODARD.

Publications de mariage.

Elie Méry, charcutier, de Paris, et Albertine-Augustine-Marie Tessié, sans profession, de Saumur.

Claude-Edouard Jolibois, comptable, et Berthe-Estelle Poisson, sans profession, tous deux de Saumur.

Joseph-Etienne Chenevreau, coiffeur, et Augustine Bernay, sans profession, tous deux de Saumur.

Joseph-Louis Renault, teinturier, et Gabrielle Ballet, couturière, tous deux de Saumur.

Victor-Jean Bresson, journalier, et Anne-Françoise Valin, couturière, tous deux de Saumur.

Etienne Rebeilleau, cultivateur, de Méron, et Marie Epin, sans profession, de Saumur.

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente deux volumes d'ouvrages posthumes de X. Doudan, ayant pour titre: *Mélanges et Lettres*. M. Doudan, esprit de premier ordre, a été, après 1830, le chef de cabinet de M. le Duc de Broglie et est demeuré jusqu'à la fin l'ami intime du grand ministre. Sa correspondance s'ouvre un peu avant la Révolution de Juillet et ne se termine qu'après les événements de la Commune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette publication dont une remarquable introduction par M. le comte d'Haussonville et de précieuses notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury rehaussent encore la valeur littéraire.

On peut dire que *l'Univers illustré* tient à justifier, dans chacun de ses numéros, la vogue dont jouit cette magnifique publication. Ses gravures, intéressantes et variées, ne laissent échapper aucun sujet d'actualité. Quant à sa partie littéraire, confiée aux écrivains les plus distingués, elle est à la fois attrayante et d'une irréprochable moralité.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.
N° 4737. — 40 Juin 1876.

L'Illustration est toujours la première des feuilles illustrées.

Cette vérité, devenue presque banale à force d'avoir été dite, nous revenait encore tout naturellement à l'esprit en parcourant son dernier numéro, celui du 10 juin.

Il n'est aucune livraison de ce charmant recueil, on le sait, qui ne pique la curiosité à un titre quel-

conque. Mais celle dont nous parlons est, on peut hardiment l'affirmer, l'une des plus étonnantes que nous ayons jamais vues.

Outre de remarquables reproductions du Salon, et l'actualité courante, on y trouve les principales scènes des deux grands drames, qui viennent de se passer coup sur coup en Orient, à Salonique et à Constantinople: le massacre des consuls, qui n'a pas eu lieu, comme on l'a dit, dans la mosquée, mais, comme nous l'apprend *l'Illustration*, sous la véranda d'une maison de bois qui se trouve dans la cour de cet édifice religieux; l'investissement du palais d'Abd-ul-Aziz, dans la nuit du 29 au 30 mai; puis le transport du harem de ce prince du palais de Dolma-Baghtché au kiosque de la pointe du sérail, par le Bosphore et dans les caïques qui sillonnent chaque jour ce bras de mer. Et tout cela, d'après des documents authentiques, pris sur les lieux, des croquis d'après nature, envoyés à *l'Illustration* par les correspondants de ce journal qui en entretiennent ou en envoient partout où cela devient nécessaire, ne reculant devant aucun sacrifice pour être renseignés le mieux et le plus vite possible.

C'est là le grand mérite de ce recueil, et c'est aussi ce qui explique son grand succès. Aussi ne sommes-nous pas surpris que *l'Illustration*, « la grande illustration de la rue de Verneuil, à Paris », comme on dit, sache si bien maintenir, sur tous ses concurrents, son éclatante supériorité.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalesscière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, migraines, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castiestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476: M. le curé Comporet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur médecin Shortland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. Emballé en: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 60; 2 kil., 12 fr. 50; 4 kil., 22 fr. 50; 8 kil., 42 fr. 50; 12 tassés, 2 fr. 25 c.; de 24 tassés, 4 fr. 50; 48 tassés, 7 fr. 50; de 72 tassés, 10 fr. 50; les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Envoi contre remboursement. — Dépôt: chez M. COMMON, rue Saint-Jean, n° 10; chez M. TEXIER, M. NOUANDINE, rue Saint-Jean, n° 11; chez J. RUSSON, quai de l'Anjou, n° 26; chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co., 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver.
Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 45 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.
Départs de Poitiers pour Saumur:
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 20 — — — — du soir.
Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 JUIN 1876.											
Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Hausse Baisse.		Dernier cours.	Hausse Baisse.		Dernier cours.	Hausse Baisse.		Dernier cours.	Hausse Baisse.
3 % jouissance décembre.	68 80		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	717 50		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	703 75		Orléans.	336	
4 1/2 % jouiss. septembre.	97 75		Crédit Mobilier.	153 75	3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	557 50		Paris-Lyon-Méditerranée.	323 50	
5 % jouiss. novembre.	105 65		Crédit foncier d'Autriche.	472 50	2 50	Société autrichienne, j. janv.	556 25	11 25	Est.	315 50	
Obligations du Trésor, 1. payé.	485		Crédit foncier nov.	460					Nord.	327 25	
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	230		Est, jouissance nov.	587 50		OBLIGATIONS.					
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	492 50	3 75	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	967 50	2 50	Orléans.	336		Paris-Lyon-Méditerranée.	323 50	
— 1865, 4 %.	512 50		Midi, jouissance juillet.	760		Est.	315 50		Est.	315 50	
— 1869, 3 %.	370	50	Nord, jouissance juillet.	1368 75	1 35	Nord.	327 25		Nord.	327 25	
— 1871, 3 %.	357		Orléans, jouissance octobre.	1005	5	Ouest.	324		Midi.	324 50	
— 1875, 4 %.	479 50	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	645		Midi.	324 50		Deux-Charentes.	305	
Banque de France, 1. juillet.	3690	5	Yendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1230		Deux-Charentes.	305		Yendée.	219 50	
Comptoir d'escompte, j. août.	640		Compagnie parisienne du Gaz.	1330		Yendée.	219 50		Canal de Suez.	523 75	
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	350	10	Société Immobilière, j. janv.	13 50	50						
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350		C. gén. Transatlantique, j. juill.	325	5						
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	680	7 50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876)
Départs de Saumur vers Angers:
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — —
9 — 1 — — — —
1 — 37 — — — —
4 — 10 — — — —
7 — 15 — — — —
10 — 37 — — — —
Départs de Saumur vers Tours:
3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.
8 — 30 — — — —
12 — 38 — — — —
3 — 41 — — — —
6 — 44 — — — —
10 — 48 — — — —
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 heures 15 minutes du matin.

29 Quai des Grands-Augustins, 29.
45^e ANNÉE (1875).

Prix du volume broché 7 fr. 50
cartonné 8 50
Franco par la poste, 4 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1875. — Le volume 1875 (43^e année), mis en vente le 5 décembre 1875.
LES ABONNEMENTS COÛRENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. 50
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1876, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 944 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e, 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29 Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Paris, 60 c.; Départements, 70 c.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro dans une couverture.
Prix Paris, 60 c.; Départements, 70 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.
On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.
A LOUER
Pour entrer de suite en jouissance,
UNE BELLE MAISON
Située au bourg d'Allonnes, sur la route de Saumur à Bourgueil;
Grand jardin avec sortie sur la rue de la Croix-Bureau.
S'adresser audit notaire. (259)
A LOUER
Pour la Saint-Jean 1877,
LA MAISON DU GRANADIER-FRANÇAIS
Rue du Puits-Neuf, n° 14, servant actuellement d'auberge.
On fera tous les changements demandés.
S'adresser à M. DAVEAU, doreur, même rue, n° 17. (15)
CHANGEMENT DE DOMICILE.
L'étude de M^e LE RAY, avoué, successeur de M^e CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux, 4.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.
A. CLOSIER
Pharmacien-chimiste, successeur.
Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de **bandages herniaires**, de **ceintures abdominales**, de **bas élastiques** pour varices.
Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.
Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.
RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
0, rue Saint-Nicolas, à Saumur.
Volières, Poulaiiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grilles pour vitraux, Cribles.

6 fr. par an; Essai, 3 mois, 1 fr. 50.
FIGARO FINANCIER
Paraissant le Jeudi.
Le plus intéressant et le plus vil des Journaux Financiers. — Ce Journal, rédigé par des écrivains d'élite, fait chaque semaine, sous une forme à la fois sérieuse et salubre, l'étude approfondie et la critique de toutes les valeurs de Bourse et de Banque; il donne en même temps les renseignements, listes de tirages, etc., etc., utiles aux porteurs de titres.
« Les porteurs de la dette égyptienne et espagnole ont un intérêt particulier à lire les derniers numéros »
On s'abonne chez tous les libraires de province, et à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne.

LA MODE UNIVERSELLE
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
PREMIÈRE ÉDITION
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
Paris, Départem^t
Un an... 6 fr. 8 f.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 2
ÉDITION DE L'ÉTRANGER
Donnant les mêmes numéros que la première édition, plus 36 gravures inédites.
Paris, Départem^t
Un an... 15 fr. 20
Six mois... 8 fr. 20
Trois mois... 4 fr. 20
ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.